

PASSAGE À L'ACTE, AUTORITÉ, LIMITES ET SANCTION



21430EA



21 HEURES



6 AU 8 SEPTEMBRE 2021



MONTPELLIER (34)

COÛT PÉDAGOGIQUE
700 €SESSION
INTRA / INTER

INTERVENANTS

JACQUES CABASSUTprofesseur d'université en
psychopathologie clinique,
psychanalyste - formateur et
superviseur d'équipes**JEAN-FRANÇOIS GOMEZ**ancien directeur
d'établissements médico-
sociaux, docteur en sciences
humaines et auteur de
différents ouvrages

Les problématiques sur l'autorité, les limites, la sanction, la transmission de la loi sont inhérentes au champ éducatif. C'est en rencontrant l'adulte et ses limites bienveillantes que l'enfant en fait l'expérience et se construit psychiquement. Il peut ainsi reconnaître cette autorité et intérioriser la loi. Dans la pratique, la perception des transgressions, des passages à l'acte conduit à des interrogations sur la place et le sens de la sanction. Comment faire vivre le dispositif pour que cette sanction s'inscrive dans une dimension symbolique permettant au jeune de reprendre place dans le collectif. Cette formation a pour objectif de réinterroger régulièrement le sens de ce travail.

OBJECTIFS

- Interroger la signification de : passage à l'acte, autorité, loi, limite, sanction pour s'en approprier le sens,
- Engager des actes professionnels permettant à l'enfant de se sentir reconnu pour construire sa sécurité et s'orienter vers des apprentissages tout en prenant en compte les limites de l'autre pour s'inscrire dans le collectif,
- Analyser les processus relationnels en jeu dans la pratique éducative,
- Développer une qualité d'écoute permettant de prévenir violence, transgressions afin d'humaniser les rencontres,
- Travailler en équipe pour assurer la cohérence du dispositif, des projets et des pratiques,
- Élaborer une réflexion et des actions sur la place symbolique de la sanction et de la réparation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et méthodologiques, analyse de situations professionnelles, études de cas présentés par les stagiaires et le formateur,
- Identification des acquis à partir de l'analyse de situations professionnelles et de leurs évolutions,
- Attestation de présence et de fin de formation,
- Evaluation à chaud et à froid (3 mois après l'action de formation).

CONTENUS

- Qu'est-ce que l'autorité, la loi, les limites, la sanction : représentations, définitions, significations et implications dans la pratique professionnelle (approches théoriques dans les champs de la psychothérapie institutionnelle, de la clinique analytique, des sciences de l'éducation, de la philosophie),
- La Loi : représentations et définitions, les différentes étapes de son intériorisation, sa transmission, lien avec la castration,
- La dimension du sujet, la subjectivation comme axe du travail institutionnel, la notion de dispositif,
- Valeur sociale de la règle, le vivre ensemble,
- Principe de plaisir et de réalité,
- Le professionnel face aux difficultés de l'enfant : qu'est-ce qu'une transgression, un passage à l'acte ?
- Les fonctions de la sanction : aspects symboliques et dimension de l'humanisation,
- Les enjeux de la relation,
- Analyse de situations professionnelles et études de cas.
- Éthique et responsabilité.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès d'enfants ou d'adolescents en institution spécialisée (champ médico-social, social, santé mentale, aide sociale à l'enfance).